

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi
17 mai 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac à
laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr. Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger
Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présent, le directeur général.

La séance débute à 19h35.

11-05-699

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Mandat – consultant en administration publique
3. Dotation en personnel
4. Entreposage – Dagua
5. Cadastre – Ricky Knox
6. Éco-centre
7. Contrat – conciergerie
8. Contrat - parc de Luskville
9. Avis de motion – règlement visant à autoriser les officiers municipaux à visiter et examiner toute propriété sur le territoire de la municipalité
10. Levée de la séance

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

10. Blés d'Or de Luskville
11. Tour vidéotron
12. Parc Bellevue
13. Site internet
14. Vente de terrain
15. Levée de la séance

Adoptée

11-05-700

AJOURNEMENT

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'ajourner la session à 20h30.

Adoptée

11-05-701

REPRISE

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de reprendre la session à 21h25.

Adoptée

11-05-702

**DEMANDE DE CADASTRE – RICKY KNOX ET DIANE MAINVILLE – 1683
ROUTE 148**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but la création des lots 4 661 465 et 4 661 466;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande de lotissement créant les lots 4 661 465 et 4 661 466, tel que démontré sur le plan préparé par l'arpenteur géomètre Michel Fortin sous ses minutes 20606 en date du 28 juin 2010.

Adoptée

Le conseiller Roger Larose quitte la table vers 21h27 déclarant un conflit d'intérêt.

11-05-703

GÉRANCE – ÉCO-CENTRE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à M. Patrice Leblond la gérance de l'éco-centre pour une durée d'un an pour la somme de 18 000,00 \$ annuel, selon les devis publiés.

Adoptée

11-05-704

CONCIERGERIE

CONSIDÉRANT l'offre reçue par M. Daniel Leblond;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à M. Daniel Leblond le contrat de conciergerie du 1^{er} juin 2011 au 31 mai 2012 pour la somme de 24 999,00 \$, selon les critères énumérés au devis.

Adoptée

11-05-704-1

ENTRETIEN – SURVEILLANCE – PARC DE LUSKVILLE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de M. Marc Ménard pour la surveillance et l'entretien du parc de Luskville pour la période débutant le 7 juillet 2011 au 6 juillet 2012 pour la somme de 5 669,00 \$ (taxes incluses) selon le devis préparé.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Dr Jean Amyotte à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement visant à autoriser les officiers municipaux à visiter et examiner toute propriété sur le territoire de la municipalité.

11-05-705

BLÉS D'OR DE LUSKVILLE

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de verser une aide financière de 1 000,00 \$ au Club de l'Âge d'Or Les Blés d'Or de Luskville.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'aviser le club que la municipalité appliquera les règles de collecte de fonds par les organismes pour valider l'aide financière.

Adoptée

11-05-706

PARC BELLEVUE

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'installation de 2 ponceaux au parc Bellevue et qu'un budget de 3 000,00 \$ soit alloué pour le nivelage de terrain.

Adoptée

11-05-707

VENTE DE TERRAIN – CHEMIN DU FERRY

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer les documents légaux requis pour la vente d'une partie du chemin du Ferry à la Cie 172753 Canada Inc. aux conditions suivantes :

- Somme à être établie selon l'évaluation municipale (minimum 7 700,00 \$)
- Servitude de droit de passage pour entretien de la conduite
- Frais professionnels payés par l'acheteur.

Adoptée

11-05-708

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h55 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».